

Grenelle 2: bonnes ou mauvaises surprises pour le secteur de l'éolien ?

La loi Grenelle 2 a remanié le régime juridique des éoliennes, sans modifier les conditions financières du développement de projets éoliens. A la veille du lancement par le gouvernement d'un nouvel appel d'offres en matière d'éoliennes offshore, la question de la prise en charge du raccordement au réseau s'avère cruciale.

Auteurs du document : LABROUSSE FRANCOISE, VANDOMME LAURENT

Obtenir le document : INIST-CNRS

Diffuseur des métadonnées : INIST-CNRS

Date : 2010-01-01

Format : text/xml

Source : Revue Environnement & technique FRA N° 301 Pages 59-60

Langue : Anglais

Droits d'utilisation : Copyright 2011 INIST-CNRS. All rights reserved.

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/grenelle-2-bonnes-ou-mauvaises-surprises-pour-le-secteur-de-l-eolien0>

Evaluer cette notice: